



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction de la pauvreté

Quatrième session
12-14 décembre 2007
Bangkok

**PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME: EXÉCUTION DU PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 1
(PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT), LE SOUS-PROGRAMME 2 (STATISTIQUES)
ET LE SOUS-PROGRAMME 3 (DÉVELOPPEMENT DES PAYS ET
TERRITOIRES INSULAIRES DU PACIFIQUE)**

(Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007
CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 2 (STATISTIQUES)**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 concernant le sous-programme 2 (Statistiques).

Le Comité est invité à examiner l'état d'exécution du programme et à donner ses directives au secrétariat sur les orientations futures du sous-programme.

Introduction

1. À l'introduction par le Siège de l'ONU en 2003 du nouveau mode de présentation des rapports a succédé l'adoption de nouvelles méthodes pour le suivi du programme de travail biennal. Des rapports périodiques et normalisés sont maintenant requis tous les six mois, et doivent inclure des produits quantitatifs pour la présentation de l'exécution du programme, notamment par les moyens suivants:

a) Établissement de données de référence pour les indicateurs de succès au début de la période biennale;

b) Collecte régulière de données relatives aux indicateurs de succès, afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux données de référence (il s'agit notamment d'informations obtenues en retour et d'indications reçues des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat permettant de confirmer les résultats obtenus pendant la période biennale);

c) Suivi permanent des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail;

d) Identification des enseignements à tirer et des améliorations nécessaires, en vue de la planification du programme futur;

e) Présentation des résultats les plus marquants de chaque programme, sous la forme d'un «compte rendu de réalisation», afin de mettre en évidence les principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre du programme au cours de la période biennale.

2. À cet égard, un compte rendu de réalisation doit être soumis pour chaque sous-programme, en utilisant les données recueillies au sujet des réalisations escomptées, y compris des données statistiques ainsi que d'autres informations pertinentes mesurées au regard des indicateurs de succès.

3. Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis à ce jour dans l'exécution du sous-programme 2 (Statistiques) du programme de travail, lesquels sont présentés dans le compte rendu de réalisation à 18 mois soumis au Siège de l'ONU), et à donner au secrétariat des directives sur les orientations futures de ce sous-programme.

I. EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 2 (STATISTIQUES)

4. Le tableau suivant est tiré du plan-programme et priorités pour l'exercice biennal 2006-2007¹, lequel a été adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/275 du 23 décembre 2004:

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1).

Objectif de l'Organisation : Améliorer la capacité des systèmes statistiques nationaux à suivre les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs convenus internationalement, notamment ceux qui sont énoncés dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les principaux accords internationaux adoptés depuis 1992, à la demande des membres et membres associés.	
<i>Réalisations escomptées (secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Renforcement de la capacité des services nationaux de l'Asie et du Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, de fournir les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	a) Nombre accru de bureaux de statistique nationaux qui sont en mesure de communiquer des données permettant de mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement
b) Amélioration, pour toutes les parties prenantes de la société en Asie et dans le Pacifique, de l'accès à des données statistiques qui soient conformes aux normes internationales en la matière et qui tiennent compte des considérations sexospécifiques, en particulier les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement	b) Nombre accru de publications et de sites Web d'accès libre contenant des données statistiques sur les membres de la CESAP qui soient conformes aux normes et principes internationaux en la matière, qui tiennent compte des considérations sexospécifiques et qui fassent état des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement

5. On trouvera ci-après le compte rendu de réalisation à 18 mois correspondant au sous-programme considéré, lequel est exécuté conjointement par la Division de statistique de la CESAP et l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP).

II. PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2007

A. Réalisation escomptée a)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès les plus récents accomplis au regard des résultats souhaités)

<i>Réalisation escomptée (Secrétariat)</i>	a) Renforcement de la capacité des services nationaux de l'Asie et du Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, de fournir les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement
--	--

<p><i>Indicateurs de succès</i></p>	<p>a) Nombre accru de bureaux de statistique nationaux qui sont en mesure de communiquer des données permettant de mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement</p>
<p>1. Contexte général</p>	<p>Les politiques économiques et sociales qui affectent la vie quotidienne de la population sont trop souvent fondées sur des préconceptions ou sur une information insuffisante ou même erronée, et ce, soit parce que les données pertinentes font défaut ou sont de mauvaise qualité, soit parce que les données ne sont pas comparables avec celles d'autres pays ou de périodes différentes. Dans le cadre du volet normatif du sous-programme relatif aux statistiques, le secrétariat préconise l'application de normes statistiques internationales par les systèmes statistiques nationaux et offre une assistance technique en ce sens aux membres et membres associés. La CESAP est un lieu permettant des échanges de données d'expérience et la formulation d'une position régionale commune dans les instances internationales, en particulier la Commission de statistique de l'ONU, qui est l'instance normative supérieure en matière de statistique. Elle aide les systèmes statistiques nationaux à appliquer et améliorer les normes internationales telles que les classifications statistiques et les méthodologies statistiques communes, qui permettent aux gouvernements de communiquer dans un univers en voie de mondialisation et aux citoyens de comparer la performance de leur pays à celle d'autres pays et à différentes périodes.</p> <p>Le respect des normes statistiques internationales couvre le développement des statistiques officielles dans des domaines émergents, où les méthodes appliquées sont continuellement revues en fonction des pratiques optimales de divers organismes statistiques nationaux et internationaux. Depuis 2006, la Division de statistique de la CESAP mène de plus en plus des activités innovantes de recherche et de plaidoyer conçues pour apporter un éclairage régional à la coopération pour l'élaboration de nouvelles normes internationales de collecte et de mesure des données dans les domaines émergents en question.</p>
<p>2. Utilisateurs finals</p>	<p>Le groupe cible immédiat est celui des producteurs de statistiques officielles des membres et membres associés. Les utilisateurs de statistiques sont aussi un groupe important car il détermine la demande et les besoins en données statistiques dans des domaines nouveaux.</p>

3. Intermédiaires	<p>Pour créer des synergies et maximiser l'impact des ressources, on a organisé conjointement avec d'autres organisations la plus grande partie des activités d'assistance technique et la plupart des ateliers et autres activités de renforcement des capacités statistiques. En 2006 et 2007, les principaux partenaires ont été les autres commissions régionales, en particulier la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Division de statistique de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque asiatique de développement (BAsD), le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), la Banque mondiale et les bureaux statistiques nationaux australien et philippin. Beaucoup d'autres organismes ont prêté les services d'expert ou apporté une aide technique et ont participé à la planification des activités futures.</p>
4. Nature du défi	<p>Dans sa résolution 62/10, du 12 avril 2006, sur le renforcement des capacités statistiques en Asie et dans le Pacifique, la Commission a constaté la nécessité de renforcer la capacité d'un grand nombre de pays en développement de la région afin qu'ils soient en mesure de produire régulièrement l'ensemble minimum de données statistiques nécessaires pour suivre l'évolution de la situation sociale, économique et environnementale. La série de recensements de la population de 2010 sera une occasion unique de renforcer les capacités statistiques et d'améliorer les données requises pour le suivi des objectifs de développement convenus sur le plan national et international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.</p> <p>Bien que les gouvernements aient de plus en plus conscience qu'il importe de fonder leurs politiques sur des faits prouvés, ils ont souvent peine à trouver les ressources voulues pour mettre en place un système statistique national conforme aux normes statistiques internationales et géré selon des pratiques organisationnelles et opérationnelles efficaces. Satisfaire la demande croissante de données et respecter les normes internationales de qualité s'avère difficile, surtout quand de nombreux services statistiques ont peine à attirer et à conserver un personnel</p>

	<p>qualifié. De plus, même les bureaux statistiques bien dotés en personnel se heurtent à des difficultés dans la planification stratégique et la coordination avec les différents ministères et la communauté internationale. Dans sa résolution 62/10, la Commission a notamment prié le Secrétaire exécutif, dans les limites des ressources ordinaires existantes ou au moyen de contributions volontaires, selon les disponibilités: d'aider les gouvernements des membres et, selon qu'il convenait, des membres associés à développer leurs systèmes statistiques, à renforcer leur capacité de recueillir, de compiler, de traiter, d'analyser, de diffuser et d'utiliser les statistiques officielles, et de faciliter le développement et l'application des normes statistiques internationales dans la région.</p> <p>Les normes statistiques et leurs révisions en profondeur, telles celle des grandes classifications statistiques prévue pour 2007 et celle du Système de comptabilité nationale de 1993 prévue pour 2008, représentent une entreprise immense de caractère international et mettent des années à se faire. La participation des pays est essentielle si l'on veut être sûr que les normes reflètent adéquatement les facteurs économiques, sociaux et environnementaux propres aux pays en développement. Pour la CESAP, l'enjeu est donc double: premièrement, se montrer efficace dans la promotion des normes internationales et, deuxièmement, veiller à ce que les avis et les besoins des pays et territoires en développement de la région soient adéquatement pris en compte dans les normes élaborées au niveau mondial.</p> <p>Pendant l'exercice biennal, l'ISAP devrait axer son programme de formation sur a) les thèmes programmatiques de la CESAP et le suivi des engagements internationaux, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), b) des activités alignées sur les priorités nationales et c) des activités après formation visant à renforcer la capacité de formation statistique au niveau des pays.</p>
5. Réunions et activités	De janvier 2006 à juin 2007, la Division a mené une série d'activités visant à a) promouvoir une planification stratégique nationale aux fins du développement de la statistique, b) améliorer la mesure et la collecte de données dans des domaines d'intervention importants, dont le handicap, le secteur informel, l'emploi informel et d'autres indicateurs

liés aux OMD et c) élaborer un programme régional de recensements pour appuyer la série de recensements de la population de 2010 dans la région. La Division a aussi apporté son appui aux bureaux statistiques nationaux de la région sous la forme de services consultatifs statistiques régionaux et d'ateliers statistiques internationaux et sous-régionaux concernant des domaines de mesure spécifiques. Dans le même temps, l'ISAP (qui constitue le service de formation de la Commission en matière de statistique) a assuré la coordination d'une vingtaine de cours portant sur une série de sujets statistiques intéressant les bureaux statistiques nationaux de la région.

Poursuivant sa collaboration avec PARIS21, la Division a organisé en 2006, à l'intention de statisticiens et de décideurs, trois forums sous-régionaux de haut niveau sur la planification stratégique nationale aux fins du développement statistique qui ont eu lieu a) à Bichkek pour les pays d'Asie centrale (mai), b) à Bangkok pour les pays d'Asie du Sud-Est (juin) et c) à Oulan-Bator pour les pays d'Asie de l'Est et du Nord-Est (octobre). Ces forums ont réuni des statisticiens nationaux et des décideurs des pays, ainsi que des donateurs internationaux et bilatéraux qui prennent une part active au renforcement des capacités statistiques de la région. Ce projet PARIS21/CESAP (2004-2006), conçu dans le cadre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique, visait à encourager une planification stratégique nationale aux fins du développement statistique et à aider les pays à renforcer leurs capacités et à élaborer un plan d'action. La Division a participé à la troisième Table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats de développement, tenue à Hanoi en février 2007, et à l'atelier sur l'avenir de la statistique dans la région du Pacifique, tenu à Nouméa en mars 2007.

À la suite des ateliers régionaux et de l'expérience pilote menée au niveau des pays en 2005, la Division a poursuivi l'exécution du projet conjoint CESAP/OMS sur les statistiques du handicap. Les résultats des études pilotes ont été analysés, et un quatrième atelier régional a eu lieu à Bangkok en juin 2006 pour les examiner et pour aborder l'élaboration des questions standard sur le handicap à utiliser dans les recensements et enquêtes. La Division a contribué à l'élaboration de recommandations mondiales sur la collecte de données relatives au

handicap dans le cadre des recensements en assurant le service du comité directeur du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et en participant à la réunion annuelle du Groupe, tenue à Kampala en octobre 2006. Elle a coordonné la mise au point définitive du manuel de formation aux statistiques du handicap (*Training Manual on Disability Statistics*), qu'elle a publié sur son site Web. Le manuel a servi de principale référence au premier atelier régional de formation sur la question organisé par l'ISAP à Téhéran en décembre 2006. Le même mois, la Division a aussi organisé conjointement avec la CEE un atelier de formation sur les statistiques du handicap dans le cadre du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA).

Outre qu'elle a assuré le service de la troisième session du Comité de la réduction de la pauvreté, la Division a aidé à organiser le deuxième Forum des statisticiens de l'Asie et du Pacifique (APEX 2), tenu à Daejeon (République de Corée), en septembre 2006. Le Forum a été l'occasion pour la Division de consulter les pays de la région sur la stratégie à suivre pour appliquer la résolution 62/10 de la Commission. Les recommandations formulées par les participants au Forum ont été très utiles à la Division pour élaborer son programme stratégique et ses activités sur la base d'un petit nombre de domaines d'intervention susceptibles d'avoir un effet durable sur les systèmes statistiques nationaux.

À sa troisième session, tenue en novembre 2006, le Comité de la réduction de la pauvreté a souligné l'importance d'un meilleur encadrement grâce, par exemple, à l'établissement de normes, ainsi qu'à des données plus solides sur le secteur informel et l'emploi informel. En consultation étroite avec ses partenaires nationaux et internationaux, dont la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Division de statistique de l'ONU et l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Division a conçu un projet de coopération interrégionale pour la mesure du secteur informel et de l'emploi informel et en a lancé l'exécution fin 2006 après avoir reçu les fonds nécessaires du Compte pour le développement. Ce projet vise à renforcer les capacités techniques nationales en matière de collecte et d'analyse des statistiques du secteur

informel et de l'emploi informel par les moyens suivants: a) en diffusant les normes et méthodes internationales, ainsi que les pratiques optimales, b) en fournissant une assistance technique aux pays et c) en facilitant le partage des connaissances.

À sa première réunion, tenue fin septembre 2006, le comité directeur du projet est parvenu à un consensus sur la stratégie globale à appliquer et a formulé des lignes directrices précises pour la préparation des activités afférentes au projet. Il a aussi conclu un accord pragmatique sur les modalités d'une stratégie unifiée de collecte de données, au lieu et place d'une définition universelle du secteur informel, chose beaucoup plus ambitieuse. Le principal résultat de la deuxième réunion, tenue à New York en mars 2007, a été un plan général de stratégie en deux phases (collecte des données sur l'emploi informel grâce à une enquête sur la population active et collecte des données sur les unités de production du secteur informel grâce à une enquête sur les entreprises). Depuis lors, la CESAP et la Division de statistique de l'ONU ont établi un document expliquant en détail les éléments de la stratégie, que le comité directeur doit encore approuver. Dans ce contexte, la CESAP a ouvert un site Web, qui est aussi le principal outil de partage des connaissances pour les membres du comité directeur, et dont certaines parties sont protégées par un mot de passe. Les commissions régionales chargées de l'exécution (CESAP, CEPALC et CESA0) ont établi des calendriers au niveau régional, qui ont été fusionnés en un calendrier global d'exécution du projet. La CESAP a produit les dossiers nécessaires aux ateliers nationaux. Au niveau national, le projet a démarré en Mongolie, avec la première mission d'assistance technique du conseiller régional et d'un expert externe des enquêtes sur le secteur informel. Les intéressés ont mis au point la première phase de collecte des données, y compris le questionnaire, l'échantillonnage et le plan de dénombrement. Les deux autres pays participants de la région (Philippines et Sri Lanka) ont aussi commencé à planifier en détail leurs activités.

En juillet 2007, la Division et l'ISAP ont organisé au bureau national de statistique thaïlandais un cours de formation sur l'appariement statistique en vue de permettre la mise en rapport des données tirées de l'enquête nationale sur la population active et avec celles de l'enquête

socioéconomique sur les ménages, l'objectif ultime étant une analyse de la pauvreté parmi les personnes qui travaillent dans le secteur informel.

La série de recensements de la population de 2010 est une occasion unique de renforcer les capacités statistiques nationales et de produire des données internationalement comparables pour le suivi national et international des objectifs de développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. En 2006, la Division, en tant que membre du Groupe d'experts de l'ONU chargé des questions relatives au Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010, a apporté un éclairage régional à l'occasion de la rédaction et de la mise au point des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat (Révision 2)*. Ces principes et recommandations visent à guider les pays dans la planification et l'organisation de leurs recensements de la population et de l'habitat pour la série de recensements de 2010.

Sur la base de consultations antérieures avec les pays de la région et de la recommandation de la Commission de statistique de l'ONU visant à articuler le Programme mondial de 2010 autour des besoins et des dispositifs régionaux, la Division a mis au point une proposition pour le programme régional de recensement de la CESAP. En novembre 2006 s'est tenue une réunion d'experts consacrée à ce programme, qui a pris la forme d'un forum ouvert et d'une séance de «remue-méninges» à l'intention de statisticiens nationaux et d'experts régionaux et internationaux des recensements. Le groupe d'experts a examiné la stratégie d'ensemble du programme proposé et ses trois composantes: a) promouvoir les principes et recommandations adoptés à l'échelle mondiale; b) appuyer l'utilisation des recensements pour la mesure des problèmes émergents et c) faciliter l'utilisation effective des systèmes d'information géographique et des techniques de l'information (TI) lors de l'opération de recensement et de l'analyse et de la diffusion des données. Les recommandations issues de la réunion d'experts ont été présentées au Comité de la réduction de la pauvreté à sa troisième session.

Les aperçus de projet relatifs au premier volet (promotion des principes et recommandations adoptés à l'échelle mondiale) et au troisième volet

(utilisation de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé dans les recensements) du programme de recensements ont été élaborés en vue d'obtenir des ressources externes ou internes. Le deuxième volet (application des technologies de l'information et de la communication lors des recensements) est actuellement exécuté conjointement avec la Division de statistique de l'ONU. Du 15 au 19 octobre 2007, la CESAP a organisé avec cette dernière un atelier de formation sur l'application des technologies du système d'information géographique aux recensements de la population et de l'habitat. Elle a élaboré un questionnaire pour une enquête sur l'utilisation actuelle et future des TI dans les recensements de la population et de l'habitat. Cette enquête, qui a eu lieu en août 2007, a aussi permis de déterminer les compétences que les bureaux de recensement pourraient partager avec d'autres pays. Les résultats seront présentés à la réunion d'experts sur l'utilisation efficace des TI dans les recensements de la population et de l'habitat qui aura lieu du 10 au 12 décembre 2007.

Le poste de Conseiller régional chargé de la statistique – qui remplace les deux postes existant antérieurement pour les statistiques économiques et les statistiques de la pauvreté – a été pourvu durant le dernier trimestre de 2006. Le conseiller régional s'est rendu avant la fin de l'année en Chine et à Sri Lanka pour aider à assurer une formation portant l'adaptation des OMD aux besoins locaux et pour mettre au point un programme type de formation statistique. Dans la première moitié de 2007, il a effectué des missions à Sri Lanka (pour la mise au point du programme de formation statistique), en Inde (sur la classification des activités à prendre en compte dans les budgets-temps), en Mongolie et au Kirghizistan (sur l'amélioration des statistiques du secteur informel), aux Philippines (sur l'amélioration des demandes de renseignements sur les établissements) et au Myanmar (mission d'évaluation des priorités en matière de développement statistique).

En collaboration avec ses partenaires internationaux et sous-régionaux, la Division a mené de nombreuses activités liées à la recherche d'une plus grande comparabilité entre les statistiques produites dans la région. Elle a coordonné et animé des réunions consacrées a) à

l'élaboration de la Classification industrielle commune de l'ASEAN (conjointement avec l'ASEAN en mars et avril 2006) et b) à la compilation et à la diffusion des statistiques du commerce international de marchandises (conjointement avec la Division de statistique de l'ONU en décembre 2006). En juin 2006, elle a aussi organisé avec la CEE la première réunion du Groupe de travail de projet pour la statistique dans le cadre du SPECA. Le Groupe de travail a surtout traité de a) la planification des activités futures en matière de renforcement des capacités statistiques, en particulier pour les recensements de la population et de l'habitat et b) des statistiques dans le domaine de la santé et de l'économie non observée au niveau de la sous-région. Plusieurs fonctionnaires de la CESAP ont participé en tant qu'experts à des ateliers organisés par la CEE dans le cadre d'un projet financé par le Compte pour le développement, pour les pays du SPECA concernant notamment les statistiques relatives à la santé et au handicap, la mesure de l'emploi et de la production dans le secteur informel, la conception des questionnaires utilisés pour les recensements et l'utilisation des TI aux fins des recensements.

Pendant les 18 premiers mois de l'exercice biennal, l'ISAP a organisé 5 cours de formation à Tokyo, 17 cours régionaux et sous-régionaux et 4 cours nationaux dans le cadre de son programme extérieur, ainsi qu'un cours de formation à distance qui a duré de janvier à juin 2007. Y ont participé 826 personnes venant de 55 pays. Le programme de formation de l'ISAP portait avant tout sur les thèmes prioritaires de la CESAP et ses engagements internationaux, en particulier pour le suivi des OMD. Les groupes cibles incluaient, outre les statisticiens officiels de manière générale, les chefs et les cadres intermédiaires des bureaux statistiques nationaux.

Les cinquième et sixième séminaires de gestion organisés par l'ISAP à l'intention des chefs des bureaux nationaux de statistique ont eu lieu respectivement à Daejeon (République de Corée) en septembre 2006, et à Hong Kong (Chine), en mai 2007. Le thème retenu était pour le premier «planification, gestion et conduite de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 dans une perspective nationale» et pour le second «gestion du développement de la statistique et des technologies de l'information pour les bureaux statistiques nationaux».

	<p>Chaque année, ces séminaires sont l'occasion pour les principaux responsables d'échanger leur expérience et d'analyser les grands facteurs de succès en matière de gestion des recensements et des TI.</p> <p>L'ISAP a continué de développer sa coopération avec d'autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies dans l'organisation de ses activités de formation. En 2006, des spécialistes de la CESAP, de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la BASD, du Ministère des affaires intérieures et des communications et d'autres organismes officiels japonais, de l'OIT et du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique ont travaillé ensemble à l'exécution du programme de formation de l'ISAP.</p>
6. Résultats	<p>À la suite de l'activité déployée dans le cadre du sous-programme pour renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de l'Asie et du Pacifique, ceux-ci sont dorénavant à même de produire des données plus cohérentes en vue d'un usage national et international et d'élargir la collecte de données pour inclure des secteurs de la société auparavant non couverts ou méconnus. Les forums sous-régionaux de haut niveau consacrés à la planification stratégique nationale du développement statistique ont eu pour effet de faire mieux comprendre l'intérêt que présente l'intégration du développement de la statistique aux plans nationaux de développement. Ces forums ont été l'occasion pour les pays de mettre en commun leur expérience et de déterminer de concert avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux les besoins propres à chaque pays. Le secrétariat a préparé conjointement avec PARIS21 une proposition concernant le suivi du projet en cours.</p> <p>À l'issue du projet relatif à l'amélioration de la mesure du handicap, exécuté conjointement avec l'OMS, un certain nombre de pays (par exemple le Cambodge et les Philippines) ont pris des dispositions pour inclure la question du handicap dans la prochaine série de recensements de la population; d'autres (par exemple, l'Afghanistan, la Chine et la Thaïlande) ont déjà mené des enquêtes sur le handicap ou s'appêtent à le faire. Avec sa stratégie visant à parvenir à la formulation de principes directeurs régionaux communs en testant des questionnaires types et en analysant les résultats, le projet a apporté une contribution sans précédent à l'élaboration de recommandations de portée mondiale</p>

	<p>pour la mesure du handicap. Il s'est ainsi constitué un groupe d'experts nationaux en matière de statistiques du handicap, qui sera une ressource régionale précieuse dans les futures activités d'appui technique de pays à pays. L'ISAP a intégré les conclusions du projet dans ses activités, y compris dans son manuel de formation. Le cours qu'il a organisé a été très apprécié par les pays participants. Comme le Comité de réduction de la pauvreté et d'autres instances internationales et régionales l'ont recommandé, un nouveau projet pluriannuel (2007-2009) concernant l'amélioration de la mesure du handicap a été formulé dans le cadre du Compte pour le développement.</p>
7. Enseignements	<p>L'appui enthousiaste des pays au projet de programme régional de recensements porte à croire que la CESAP devrait faire des recensements un axe stratégique de ses initiatives de renforcement des capacités statistiques dans la région. Vu les ressources limitées dont elle dispose, la CESAP devrait se concentrer sur un petit nombre d'activités de renforcement des capacités conçues pour compléter les initiatives existant déjà à l'échelon mondial et régional et susceptibles d'avoir un effet durable dans les pays de la région.</p> <p>Les résultats obtenus confirment aussi le rôle unique de la CESAP en tant qu'organisme statistique régional appelé à contribuer à l'élaboration de normes statistiques internationales et à leur application en apportant un éclairage sur les perspectives et besoins régionaux. Sur le plan stratégique, la priorité devrait aller à la mesure et à la collecte de données dans les domaines où les grandes orientations régionales nécessitent d'urgence de meilleures statistiques et où les normes internationales ne sont pas encore entièrement formulées.</p> <p>Le fait que les pays reconnaissent l'importance et l'utilité de certains projets, comme le projet CESAP/OMS sur les statistiques du handicap, donne à penser que, pour avoir un effet tangible au niveau des pays, un projet de renforcement des capacités statistiques exécuté par la CESAP doit se fonder sur une démarche intégrée associant activité de sensibilisation (des parties prenantes nationales au sens large) et renforcement des capacités de mesure grâce à une formation efficace, au partage des connaissances et à la coopération entre pays. C'est ainsi que sont conçus les projets de suivi en cours d'élaboration, notamment le projet CESAP/PARIS21 visant à encourager une planification</p>

stratégique nationale du développement statistique, ou le projet élaboré conjointement avec l’OMS et le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités pour renforcer les statistiques du handicap (dans le cadre de la cinquième tranche du Compte pour le développement).

Tout projet de renforcement des capacités statistiques doit se fonder sur les besoins du pays concerné. Mais il faut aussi que les plans stratégiques afférents aux activités programmatiques correspondent à des domaines où la CESAP possède un avantage comparatif et pour lesquels elle peut sans doute se doter de la capacité interne nécessaire et nouer des liens solides avec le savoir-faire régional. La CESAP doit aussi renforcer sa collaboration avec ses partenaires sous-régionaux, dont l’ASEAN, tant dans le lancement de nouvelles initiatives que dans la promotion des normes statistiques existantes.

Les pays de la région ont souligné à maintes reprises dans diverses enceintes l’importance d’une meilleure coordination au sein des systèmes statistiques nationaux, entre les donateurs internationaux et bilatéraux, et entre les organismes statistiques nationaux et internationaux. Ils ont aussi souligné le rôle que pourrait jouer la CESAP dans la promotion et l’établissement d’un mécanisme régional encourageant cette coordination.

À la réunion de l’APEX 2 et lors de réunions ultérieures, dont la réunion d’experts sur le programme régional de recensement et la troisième session du Comité de la réduction de la pauvreté, les pays ont fait valoir qu’il était très nécessaire de disposer au niveau régional d’un forum officiel réunissant les chefs des bureaux nationaux de statistique pour pouvoir débattre des questions stratégiques intéressant l’ensemble de la région. Malgré son mérite, la formule actuelle (l’APEX) ne peut remplacer un forum régional officiel. La CESAP devrait donc sérieusement envisager le rétablissement du Comité de statistique.

Les cours de formation de l’ISAP dispensent aux participants connaissances et compétences de manière immédiate, mais ils pourraient être plus bénéfiques encore grâce à l’incorporation d’applications pratiques renforcées et d’autres activités de suivi que les participants pourraient mener une fois rentrés chez eux.

B. Réalisation escomptée b)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès les plus récents au regard des résultats souhaités)

<i>Réalisation escomptée (Secrétariat)</i>	b) Amélioration, pour toutes les parties prenantes de la société en Asie et dans le Pacifique, de l'accès à des données statistiques qui soient conformes aux normes internationales en la matière et qui tiennent compte des considérations sexospécifiques, en particulier les données requises pour mesurer les progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement
<i>Indicateurs de succès</i>	b) Nombre accru de publications et de sites Web d'accès libre contenant des données statistiques sur les membres de la CESAP, qui soient conformes aux normes et principes internationaux en la matière, qui tiennent compte des considérations sexospécifiques et qui fassent état des progrès obtenus dans la réalisation des objectifs de développement convenus internationalement
1. Contexte général	<p>Le développement économique et social fait sentir ses effets sur la société et l'environnement de bien des manières. Le progrès doit être suivi de sorte qu'on puisse quantifier l'amélioration des conditions de vie des différents groupes de population. Le suivi ne peut être efficace que si les systèmes statistiques rendent compte du changement à intervalles réguliers et recourent à des méthodes constantes et fondées sur des normes et des pratiques statistiques rationnelles. Les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en particulier constituent un cadre utile qui suscite un grand intérêt du public.</p> <p>On ne saurait sous-estimer les avantages que présentent des indicateurs clés comparables au plan international pour l'élaboration des politiques. Ces indicateurs représentent une aune objective à laquelle les citoyens peuvent évaluer les actes des décideurs et l'utilisation qu'ils font des ressources publiques. De plus, dans le contexte de la mondialisation, les personnes, les biens et les services traversent les frontières en nombre toujours plus grand. L'exploitation et le transport des ressources naturelles peuvent aussi avoir des effets lourds de conséquences qu'il convient de mesurer de manière cohérente dans tous les pays concernés.</p>

	<p>Un système statistique national indépendant, qui collecte des données comparables sur des aspects fondamentaux de la société, constitue un élément essentiel d'une société démocratique. Les données collectées doivent être traduites en informations sur l'état de la société et analysées plus en profondeur pour devenir des conclusions solidement étayées, utilisables aux fins de l'amélioration des politiques. Les membres et membres associés en développement de la CESAP collectent actuellement des volumes importants de données statistiques. Cela étant, ces données sont sous-utilisées au regard du coût considérable de leur collecte. La réalisation escomptée b) porte sur les carences constatées dans la diffusion des données officielles et l'accès aux données aux niveaux national et régional.</p>
2. Utilisateurs finals	<p>Les premiers bénéficiaires sont les utilisateurs des statistiques officielles, notamment les décideurs des secteurs public et privé, ceux qui programment les interventions, les médias, les chercheurs, les étudiants, le réseau associatif et le public. Le centre de données créé par le secrétariat sur le Web constitue une source centralisée d'indicateurs clés comparables internationalement sur les 58 membres et membres associés régionaux et offre gratuitement à tous ses utilisateurs une multitude de données.</p>
3. Intermédiaires	<p>En 2006, le secrétariat a travaillé à l'exécution de ce sous-programme en collaboration étroite avec divers organismes qui préconisent un meilleur accès aux données statistiques, notamment l'UNICEF, le Groupe des Nations Unies pour le développement, le PNUD, l'UNESCO et la BAsD. Le projet tripartite relatif aux OMD a été l'occasion d'une coopération fructueuse entre la CESAP, la BAsD et le PNUD.</p>
4. Nature du défi	<p>Les principales difficultés à surmonter pour améliorer l'accès aux données statistiques peuvent être classées en trois catégories: a) comment améliorer la collecte de données dans les secteurs où les données ne sont pas encore disponibles ou sont de piètre qualité; b) comment améliorer la présentation et la diffusion des données pour les utilisateurs finals et c) comment aider les utilisateurs à trouver, extraire et analyser les statistiques officielles. Ces deux derniers points sont couverts sous la rubrique « b) », tandis que le premier l'est sous la rubrique « a) ».</p>

	<p>La réalisation des huit objectifs du Millénaire fait l'objet d'un suivi sous la forme de 18 cibles quantifiées et 48 indicateurs spécifiques. Pour beaucoup d'indicateurs, des données comparables internationalement sont disponibles, mais la base de données reste lacunaire pour les pays en développement et impose des limites à l'analyse économétrique. De plus, la qualité des estimations varie: elles peuvent manquer de cohérence dans le temps (c'est le cas de celles qui concernent la mortalité maternelle) ou ne pas être comparables internationalement (c'est le cas des données concernant le monde rural). Des disparités existent entre les données nationales et internationales, dont certaines s'expliquent par l'utilisation de populations de référence différentes. Les différences dans les estimations et les références nationales et internationales sont nombreuses, ce qui fait souvent glisser le débat technique sur un terrain politique. Outre qu'ils doivent connaître l'évolution des différents indicateurs, les décideurs doivent savoir quels sont les progrès d'ensemble accomplis pour chaque objectif et pouvoir juger de l'impact de leurs interventions ou de l'aide au développement.</p> <p>Les services statistiques nationaux s'efforcent de suivre l'évolution des besoins des utilisateurs, qui est fonction du progrès technologique, de la mobilité devenue mode de vie et de la diminution de la durée d'attention entraînée par l'utilisation omniprésente de bribes d'information fragmentaires par les médias. Pour un service statistique qui se veut compétitif, la difficulté la plus grande consiste à offrir un accès sur mesure et convivial aux données requises en lieu et temps voulus.</p> <p>Les membres et membres associés en développement de la CESAP ont maintes fois demandé au secrétariat de les aider à renforcer leurs capacités d'analyse statistique. Une formation visant à apprendre aux utilisateurs finals à présenter et interpréter les données statistiques représente une autre intervention susceptible d'avoir des retombées positives majeures sur la planification et l'élaboration des politiques.</p>
5. Réunions et activités	<p>Dans le cadre de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD au niveau régional, la Division a mené plusieurs études analytiques et méthodologiques, qui ont donné lieu aux publications suivantes: <i>Achieving the MDGs in Asia: a Case for More Aid?</i> (avril</p>

2006) et *The Millennium Development Goals: Progress in Asia and the Pacific 2006* (octobre 2006) et à des projets de documents techniques de fond sur a) les disparités entre pays, b) les méthodes d'extrapolation des agrégats régionaux et c) les données concernant les indicateurs des OMD: disponibilité et stabilité. De plus, la base de données régionale a été mise à jour et est consultable sur le site <<http://mdgasiapacific.org/mdgdb/>>. À la mi-2007, la Division s'est attachée à analyser les progrès accomplis dans la réalisation des OMD dans la région, notamment pour ce qui est des disparités entre pays et au sein des pays, et à rédiger un nouveau rapport actualisé en vue de sa publication en octobre 2007.

En juin 2006, un effort spécial a été fait pour obtenir les chiffres utilisés au niveau national pour les indicateurs afférents aux OMD. Le questionnaire utilisé a aussi permis de vérifier si les États membres étaient d'accord avec les chiffres contenus dans la base de données mondiale. En juillet 2006, un atelier consacré aux statistiques relatives au suivi des OMD en Asie et dans le Pacifique a examiné les disparités entre les deux sources et débattu des moyens de renforcer les capacités statistiques dans la région pour améliorer la qualité et la disponibilité des données OMD. Les données ainsi collectées en 2006 (réponses reçues de 28 pays) ont révélé l'étendue des disparités et des incohérences entre les chiffres utilisés au niveau national et ceux de la base de données mondiale. Un débat a eu lieu sur la question dans plusieurs enceintes, notamment, au niveau mondial, au Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et, au niveau régional, au Comité de la réduction de la pauvreté.

À l'atelier susmentionné, un certain nombre de recommandations précises ont été adoptées sur les sujets suivants: renforcement des capacités statistiques en vue d'améliorer la disponibilité des données relatives aux OMD, coordination à mettre en place aux niveaux national et international pour améliorer la cohérence des données; utilisation de données désagrégées pour évaluer les disparités; renforcement des capacités d'analyse et promotion de méthodes innovantes pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des OMD.

En septembre 2006, la Division a commencé à exécuter avec la participation du Cambodge, du Pakistan et du Viet Nam, le volet régional du projet mondial financé par le PNUD sur le renforcement des connaissances statistiques. Le projet vise à renforcer les capacités statistiques (en particulier parmi les utilisateurs des données) grâce à des activités de formation (utilisation des OMD et d'autres indicateurs de développement pour l'élaboration des politiques) et à un effort de diffusion des données dans les pays participants. Une mission préparatoire d'une semaine a eu lieu dans chaque pays. La Division s'est employée à adapter au contexte régional les outils didactiques mis au point dans le cadre du projet mondial, à fournir les modules de l'atelier et à coordonner la logistique et la participation des experts venus de différents organismes. En décembre 2006 s'est tenu un atelier de deux semaines pour le renforcement des connaissances statistiques des instructeurs, auquel ont participé trois groupes (venus du Cambodge, du Pakistan et du Viet Nam); l'atelier destiné aux principaux utilisateurs des données a porté sur l'interprétation et la présentation des indicateurs afférents aux OMD et autres indicateurs de développement en vue de l'élaboration de politiques et d'activités de sensibilisation. Il a été l'occasion de passer en revue les outils didactiques élaborés au niveau mondial et testés dans la région. Les groupes participants ont élaboré des projets de plans pour le lancement national de la formation des groupes cibles finals en 2007.

Les missions préparatoires menées en octobre et novembre 2006 dans chacun des pays participants ont permis de trouver des moyens d'appui pour l'exécution au niveau national, notamment des sources possibles de fonds de contrepartie. Deux missions de suivi ont été menées au Cambodge et une au Viet Nam, en mai et juin 2007, pour suivre les progrès, planifier la mise en place de la base de données et vérifier l'état des préparatifs de l'atelier.

Au Cambodge, la phase d'exécution nationale a commencé en juin 2007 avec un séminaire d'un jour organisé pour les hauts responsables, suivi d'un atelier technique connaissances statistiques/CamInfo de quatre jours. Pour ce faire, la Division a bénéficié de la collaboration de la Banque mondiale, de l'UNICEF et de la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit. Des programmes nationaux ont été

conçus aussi pour le Pakistan et le Viet Nam. Le volet du projet relatif à la formation statistique est en cours au Cambodge et au Pakistan; les préparatifs s'achèvent au Viet Nam. Les trois pays s'attachent avant tout à l'amélioration des bases de données DevInfo locales en collaboration avec les bureaux de pays de l'UNICEF.

Un descriptif du projet et le mémorandum d'accord requis ont été établis en vue de l'exécution, conjointement avec PARIS21 et la Banque mondiale, d'un projet sur l'amélioration de l'accès aux microdonnées d'enquête en Asie et dans le Pacifique. La signature du mémorandum a été retardée, mais le secrétariat a pu commencer les travaux nécessaires pendant le premier semestre de 2007 avec l'aide d'un consultant et de deux assistants financés par PARIS21. Des missions ont été menées dans trois pays pour y évaluer la situation en matière de gestion des microdonnées et pour offrir une formation à l'utilisation de la boîte à outils pour la gestion des microdonnées conçue par le Réseau international d'enquêtes sur les ménages. À ce jour, les pays suivants ont accepté de participer au projet, qui s'achèvera en juin 2008: Bangladesh, Fidji, Indonésie, Mongolie, Sri Lanka et Viet Nam.

En avril-mai 2006, l'ISAP a organisé à Fidji un cours de formation/atelier sous-régional de deux semaines sur les statistiques nécessaires pour les indicateurs afférents aux OMD et, en République démocratique populaire lao, un cours national sur les capacités statistiques requises pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des OMD; des spécialistes de la Division y ont participé. Nombre d'autres cours de formation de l'ISAP (20 en 2006) ont comporté un module sur le suivi des OMD. Les fonctionnaires de la Division ont fait des exposés sur la question à l'occasion de plusieurs réunions internes ou extérieures et ont pris part aux travaux du Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, notamment lors de ses réunions à New York et à Genève; dans ce contexte, ils sont intervenus au sujet de l'amélioration des normes relatives aux métadonnées et du site Web des indicateurs mondiaux. À Katmandou, en janvier 2007, un spécialiste de la Division a mis ses connaissances au service d'un atelier régional de réflexion organisé par la SAARC sur le suivi et l'évaluation des OMD.

Tout au long de l'exercice biennal, le travail systématique de réorganisation du service d'information statistique du secrétariat s'est poursuivi. La recherche de sources pour toutes les données et l'harmonisation des indicateurs utilisés pour les publications et les bases de données de la Division se sont achevées en 2006. Ces mesures, ajoutées à l'accroissement des instruments de collecte des données, ont permis de répondre plus rapidement et professionnellement aux demandes d'informations statistiques des utilisateurs internes et externes et de renforcer l'efficacité et la qualité de la mise à jour des données.

Les données annuelles pour 2006 ont été collectées de manière originale grâce à un questionnaire Excel comportant de nombreuses métadonnées et il est prévu de rationaliser encore la collecte. Les données relatives aux indicateurs nationaux afférents aux OMD ont été collectées à la mi-2006 et les disparités constatées entre les indicateurs internationaux et nationaux ont été examinées à un atelier tenu en juillet 2006. Toutes les bases de données internes ont été transférées sur une plate-forme DevInfo 5.0 et des outils supplémentaires ont été mis au point pour aider à la gestion des données et des métadonnées dans le système. On a aussi mis au point un service Web utilisant le système d'échange de données et de métadonnées statistiques SDMX pour télécharger les données du système de données commerciales Comtrade dans le système de la CESAP. Un outil similaire a été mis en place pour importer les données relatives aux indicateurs provenant de la base de données mondiale gérée par la Division de statistique de l'ONU.

On a procédé à une évaluation des systèmes structurés de gestion des métadonnées; c'est le système StatWorks de l'OCDE qui semble le plus prometteur. On a testé ses modules de métadonnées et de calcul; l'essai du troisième module (diffusion) est en cours. On a aussi examiné les solutions utilisées pour présenter des graphiques dynamiques sur le site Web. On a élaboré à l'aide du logiciel Xcelsius une version pilote d'une galerie graphique interactive, qui sera définitivement mise au point une fois que les données nécessaires à l'annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique de 2007 (*Statistical Yearbook for Asia and the Pacific 2007*) auront été collectées et qui sera publiée en même temps que l'annuaire.

	<p>Pour l'annuaire statistique, il a été décidé de ne plus publier de séries de données faites de valeurs absolues. On compilera et publiera des indicateurs de développement comparables internationalement. De plus, l'annuaire comprendra des graphiques et des analyses résumant les principaux indicateurs pour la région. L'annexe statistique jointe en 2007 à l'étude annuelle de la situation économique et sociale en Asie et dans le Pacifique (<i>Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2007</i>) a été la première publication à utiliser systématiquement le nouvel ensemble d'indicateurs. Des bases de données utilisant DevInfo ont été constituées pour les indicateurs à court terme et les indicateurs régionaux afférents aux OMD (http://www.mdgasiapacific.org/mdgdb/). La publication en format livre de poche, <i>Asia-Pacific in Figures 2005</i>, a reçu une nouvelle couverture. La section statistique, et en particulier les données statistiques, reste l'une des sections les plus consultées du site Web de la CESAP.</p> <p>Poursuivant sa collaboration stratégique avec l'UNICEF et le PNUD, la Division a organisé en janvier 2006 un atelier régional sur DevInfo pour renforcer la capacité des équipes de pays des Nations Unies et des gouvernements partenaires en matière d'utilisation des données à des fins de planification stratégique. En octobre 2006, la CESAP a organisé avec l'UNICEF un autre atelier régional sur DevInfo à l'intention des formateurs (formation de formateurs) pour présenter la version 5.0 du logiciel. Les spécialistes de la Division ont de plus dispensé une formation interne et des conseils sur DevInfo à d'autres services du secrétariat.</p> <p>En réponse aux nombreuses demandes ponctuelles qui lui ont été adressées, le secrétariat a fourni des avis d'expert concernant la vérification des données, les instruments de collecte des données (conception des questionnaires), la définition des indicateurs, ainsi que l'analyse et la présentation des données.</p> <p>En avril 2007, la publication du bulletin <i>Statistical Newsletter</i> a repris sous forme électronique, à intervalles plus rapprochés qu'auparavant.</p>
6. Résultats	Les rapports analytiques relatifs aux OMD ont été parmi les documents les plus fréquemment téléchargés des sites Web de la CESAP et de la BASD et les plus largement cités par les médias. Le suivi régulier des résultats pays par pays, l'ajout de données complètement nouvelles

	<p>concernant les populations affectées négativement (pour l'Asie et le Pacifique et d'autres régions en développement) et les chiffres composites relatifs aux progrès accomplis suscitent beaucoup d'intérêt. Ce travail a aussi permis d'asseoir plus solidement l'autorité du secrétariat en matière de capacité d'analyse. Les études méthodologiques de fond ont jeté les bases d'une analyse plus approfondie des disparités et d'une compilation d'agrégats régionaux.</p> <p>Le travail commun des institutions pour préconiser l'établissement et l'utilisation de bases de données conviviales sur les indicateurs de développement a abouti à la constitution de nouvelles bases DevInfo et au passage à la version 5.0, ainsi qu'à une utilisation plus large de ces outils par différents groupes d'utilisateurs. Le secrétariat a acquis une grande maîtrise technique du logiciel et a continué à contribuer à son perfectionnement dans le cadre de contacts officiels et officieux avec des groupes consultatifs et des entités de développement.</p> <p>Le projet qui a été lancé concernant les microdonnées contribue à faire prendre conscience de l'importance qu'il y a à garder trace de la source des données de recensement et d'enquête et à sauvegarder celles-ci. C'est ainsi que les dépôts nationaux de microdonnées, où sont systématiquement conservées les séries de microdonnées et les informations les concernant, sont dorénavant d'une utilisation beaucoup plus sûre et facile.</p>
7. Enseignements	<p>L'énorme travail d'analyse relatif aux données afférentes aux OMD a permis de tirer plusieurs leçons utiles. Ainsi, la Division a appris à mieux pallier les lacunes constatées dans les données disponibles, notamment pour ce qui est d'en garder l'histoire et de trouver les moyens de surmonter certaines contraintes. La méthodologie mise au point pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des OMD a été testée dans le cadre de deux études annuelles successives, mais des instruments simples (tel l'outil de suivi utilisant Excel conçu à l'occasion du cours organisé par l'ISAP en République démocratique populaire lao) et des actions de plaidoyer sont encore nécessaires pour sensibiliser les décideurs.</p> <p>La construction de l'indice de progrès composite n'a pas été chose simple (par exemple en ce qui concerne la pondération des variables) mais a constitué une base utile pour des travaux ultérieurs sur les</p>

indices de progrès par secteur. Il n'est pas indiqué d'analyser les progrès accomplis dans la réalisation des OMD sur la seule base des indicateurs agrégés. D'autres variables et microdonnées sont nécessaires pour analyser les rapports de causalité et l'effet des politiques, ainsi que les disparités entre les différentes catégories de population. C'est une telle analyse, fondée sur des enquêtes démographiques et sanitaires, qui a été entreprise en vue de la publication du rapport 2007 sur les progrès accomplis en Asie et dans le Pacifique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (*The Millenium Development Goals: Progress in Asia and the Pacific 2007*).

En 2006, s'agissant des indicateurs, le secrétariat a pu constater directement les raisons des disparités entre les chiffres utilisés au niveau national et ceux retenus aux fins de la comparaison internationale et y trouver des solutions. Le problème est en fait universel et ne se limite pas aux indicateurs des OMD. Le suivi systématique de ces disparités pourrait être une manière pratique de déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et de promouvoir les normes statistiques internationales.

L'intérêt pour les microdonnées a nettement augmenté au cours des deux dernières années, en particulier de la part des chercheurs nationaux et internationaux. Le travail de préparation du projet sur les microdonnées a confirmé la nécessité de recommander la sauvegarde des séries de données de recensement et d'enquête et de revoir les dispositions législatives et institutionnelles en vue d'une diffusion sûre des microdonnées. L'expérience acquise avec la boîte à outils de gestion des microdonnées a été mise à la disposition des concepteurs de logiciels.

Concernant DevInfo, au perfectionnement duquel le secrétariat a travaillé intensément et systématiquement, plusieurs failles ont été constatées dans la nouvelle version du logiciel (version 5.0). Ainsi, la version accessible sur le Web pour les indicateurs à court terme s'est avérée moins rapide, moins stable et moins souple que la version antérieure, faite sur mesure et plus simple. À la suite des tests et au vu des réactions reçues des utilisateurs, on a rétabli l'accès à l'ancienne version, en parallèle avec DevInfo.

Par ailleurs, les avantages de DevInfo ont été amplement démontrés lors de l'atelier pour le renforcement des connaissances statistiques des instructeurs au cours duquel tant les utilisateurs expérimentés que les nouveaux utilisateurs ont pu travailler sur des données nationales réelles pour produire un rapport et présenter des données. Le fait de disposer d'une plate-forme conviviale pour des indicateurs de développement désagrégés est essentiel pour tous les pays. On constate aussi un grand besoin d'instruments de diffusion de meilleure qualité pour les données administratives, notamment celles concernant les dépenses publiques et la fourniture de services. DevInfo pourrait s'appliquer à ces domaines aussi.

Les retards encourus dans l'obtention de fonds et l'exécution des activités nationales dans le cadre du projet de renforcement des connaissances statistiques ont été l'occasion de tirer des enseignements concernant la conception et la gestion des projets. Pour des raisons indépendantes de la volonté de la CESAP, le secrétariat n'a eu qu'un budget très réduit et a dû opérer selon un calendrier d'exécution excessivement serré. Ainsi, le temps a été très court, par exemple, pour examiner les candidatures pour les équipes de formation et pour mener à terme les activités relevant du projet au niveau des pays, y compris celles des équipes de pays des Nations Unies. Le secrétariat a fait part de son expérience aux responsables de la gestion du projet au niveau mondial au siège du PNUD et a fait des suggestions sur les moyens d'éviter ces écueils dans les projets futurs.

- - - - -